

Research in Brief

Juge ou oracle? L'influence d'un chroniqueur politique sur la vie parlementaire au Québec

Lydia Laflamme

Université Laval, Québec City, Québec, Canada

Marc André Bodet

Université Laval, Québec City, Québec, Canada

Abstract

Background: Michel David has been publishing columns evaluating the performance of Québec parliamentarians since 1995.

Analysis: This unique case, providing evaluations for 50 parliamentary sessions, allows us to quantitatively examine whether certain biases influence the evaluation of political actors by the media. Our results do not indicate any gender bias, but favourable biases toward senior ministers, the Parti Québécois, Québec Solidaire, and opposition members are observed. Moreover, the magnitude of the assigned ratings is positively associated with the likelihood of a legislator seeking re-election in subsequent elections.

Conclusions and implications: We conclude that evaluations by the media elite can serve as effective predictors of parliamentary career trajectories.

Keywords: media evaluation, legislative effectiveness, bias, Parliamentarians, Quebec.

Résumé

Contexte : Depuis 1995, Michel David publie des chroniques dans lesquelles il évalue la performance de parlementaires québécois.

Analyse : Ce cas unique, offrant des évaluations pour 50 sessions parlementaires, nous permet d'examiner quantitativement si des biais influencent l'évaluation des acteurs politiques par les médias. Nos résultats n'indiquent pas de biais de genre en moyenne, mais des biais favorables envers les ministres de grade supérieur, le Parti québécois et Québec solidaire, ainsi que les députés d'opposition. La hauteur des notes attribuées est aussi positivement liée à la probabilité qu'un député se représente aux élections suivantes.

Laflamme, Lydia, Bodet, Marc André. *Juge ou oracle? L'influence d'un chroniqueur politique sur la vie parlementaire au Québec.*

Canadian Journal of Communication 49(4), 635–649. doi:[10.3138/cjc-2023-0025](https://doi.org/10.3138/cjc-2023-0025)

© 2024 Lydia Laflamme and Marc André Bodet. CC BY-NC-ND

Conclusions et implications : Nous concluons que les évaluations par les élites médiatiques peuvent être de bons prédicteurs de la trajectoire des carrières parlementaires.

Mots clés : évaluations médiatiques, biais, parlementaires, efficacité législative, Québec.

Introduction

Les chroniqueurs politiques jouent un rôle unique dans la vie démocratique. Malgré une perte d'auditoire causée par l'émergence des réseaux sociaux (Cho, Smith et Zentner, 2016), ces figures médiatiques interviennent régulièrement et souvent avec fracas sur plusieurs plateformes de communication. Le rôle de chroniqueur est différent de celui de journaliste, car il alterne fluidement entre le journalisme traditionnel, le statut de personnalité publique, voire de célébrité, et la diffusion d'opinions-spectacle (Usher, 2021; Duff, 2008). C'est ce qui nous amène dans cette étude à mobiliser le concept d'élite médiatique plutôt qu'élite journalistique, tel que distingué par Santos-Sainz (2006). On ne s'attend pas à ce que la personne qui chronique soit neutre; on cherche justement une subjectivité et un point de vue original. Il demeure tout de même pour celle-ci une obligation de partager du contenu factuellement vérifiable et d'éviter les biais partisans systématiques (McNair, 2008).

Il y a de nombreux chroniqueurs et chroniqueuses politiques dans l'univers médiatique québécois. Leurs renommées et leurs statuts varient. Il est indiscutable que Michel David fait partie des plus influents. Il se démarque entre autres—and c'est pourquoi nous nous intéressons à lui—par sa publication de bulletins évaluant la performance de députés à l'Assemblée nationale du Québec de manière similaire à un bulletin scolaire. Cet exercice se répète deux fois par année depuis 1995. Michel David a d'abord travaillé au quotidien *Le Soleil* (1980–2001) avant de rejoindre *Le Devoir* (2002–). Son passage au journal *Le Soleil* s'étend sur un peu plus de vingt ans. *Le Soleil* a une longue histoire au cœur du paysage médiatique de la ville de Québec, d'abord comme organe de presse très proche du Parti libéral du Québec puis comme quotidien généraliste au sein de différents propriétaires médiatiques (Unimédia, Hollinger, Power Corporation, Groupe Capitales Médias). C'est aujourd'hui une coopérative de solidarité. La taille de sa salle de rédaction et sa proximité géographique avec l'Assemblée nationale lui ont conféré un statut prestigieux pendant longtemps. Au tournant du siècle, Michel David rejoint *Le Devoir*, un autre quotidien généraliste, mais plus nationaliste, qui exerce une

forte influence sur la sphère politique malgré des tirages limités. La réputation du *Devoir* a longtemps amené les élites politiques québécoises à le classer au « premier rang en ce qui concerne la compétence de ses éditorialistes, chroniqueurs et courriéristes parlementaires et parmi les meilleurs pour la qualité de la couverture de l'actualité en général et des affaires politiques et parlementaires » (Charron et Bastien, 2012). Le chroniqueur continue à produire ses bulletins parlementaires chez son nouvel employeur. C'est pourquoi nous pouvons aujourd'hui compter sur une série ininterrompue d'évaluations comparables couvrant presque trente ans.

Revue de littérature

Les travaux pertinents sur la question des rôles habituellement associés aux journalistes sont bien représentés par la typologie de McNair (2009). L'auteur considère que le ou la journaliste peut agir à titre (1) de transmetteur d'informations neutres, (2) de médiateur entre la population et les élites, (3) d'acteur engagé avec des positions idéologiques ou partisanes affirmées ou encore (4) de chien de garde de la démocratie. L'évaluation des politiciens à l'aide d'une grille empruntée au monde scolaire pourrait s'inscrire dans cette dernière fonction, alors qu'elle sert à mesurer la compétence et la capacité des politiciens à remplir leurs promesses et responsabilités (p. 239). Le rôle de chien de garde est alors associé à une fonction qui dépasse le concept de « courroie de transmission » pour plutôt positionner le journaliste comme « enquêteur ou [...] défenseur de la démocratie » (Gingras, 2012, p. 686). Or, le journalisme éditorial, dans lequel s'inscrit notre cas d'étude, s'en distingue par son objectif d'influencer la perception des lecteurs envers les élites politiques plutôt que de seulement signaler des actions critiquables (Firmstone, 2019). Selon Firmstone, les publications éditoriales se distinguent notamment par leur exposition explicite des préférences partisanes et idéologiques d'un média. À travers leur approche argumentative et critique, elles exposent également les croyances et les valeurs sous-jacentes aux évaluations effectuées par ces médias, une caractéristique mise en évidence par Van Djik (1995). En fait, le journalisme parlementaire en général au Québec semble évoluer vers cette approche plus analytique et critique du journaliste par rapport à la performance des législateurs (Charron et Saint-Pierre, 2012). Pour clarifier la fonction médiatique liée au travail hautement évaluatif de Michel David, il est essentiel d'en étudier l'objectivité ainsi que l'efficacité en ce qui a trait à l'influence des dynamiques politiques. Si les rares études empiriques sur l'efficacité du travail critique des acteurs médiatiques demeurent

optimistes (citons par exemple [Boutin-Wilkins et Soroka, 2006](#)), on note aussi la possibilité de biais de saillance qui empêche la production d'une perspective complète sur le travail des parlementaires.

La plupart des études constatent que les cadres négatifs dans les médias ont un impact plus important sur le comportement des acteurs politiques que les cadres positifs, d'autant plus lorsque les questions couvertes sont assignées ou appropriées par ces acteurs en particulier ([Helper, 2016](#); [Helper et Van Aelst, 2020](#); [Green-Pedersen et Stubager, 2010](#)). [Kepplinger \(2007\)](#) montre que le niveau de prestige du journaliste et du journal sont positivement corrélés à l'influence que les médias peuvent avoir sur les élites politiques; les acteurs politiques moins expérimentés semblent encore plus sensibles à cette influence ([Helper, 2016](#)).

Les parlementaires sont-ils égaux devant l'œil critique des médias? [Miquel et Snyder \(2006\)](#) nous disent que non. Ces auteurs n'observent pas de biais liés à l'âge dans l'évaluation de l'efficacité des législateurs, mais remarquent tout de même que les évaluations sont plus positives pour les membres du parti au pouvoir, les détenteurs des plus grandes responsabilités tels que les leaders ou les présidents des comités les plus influents, et ceux et celles ayant de l'ancienneté.

Dans un exercice qui ressemble sur plusieurs points à ce que nous faisons ici, [Luttbeg \(1992\)](#) s'intéresse au cas du *Texas Monthly* qui,似ilairement aux bulletins de Michel David, nomme à tous les deux ans les dix meilleurs législateurs de l'État ainsi que les dix pires. Les législateurs nommés parmi les pires, parfois qualifiés de « meubles » (p. 396, trad. libre), expriment d'ailleurs des inquiétudes par rapport aux impacts de ces bulletins sur leur réélection. Ce type d'exercice est relativement commun dans le contexte américain, bien que des outils de sondage auprès de législateurs et de lobbyistes aient tendance à remplacer le seul jugement d'un chroniqueur influent (voir par exemple le *Columbus Monthly*, le *Detroit News* ou le *Nashville Banner*). La plupart du temps, les critères d'évaluation des répondants sont explicites et basés sur la mesure simplifiée de la « performance législative relative » ([Miquel et Snyder, 2006](#), p. 352). Parmi d'autres indicateurs, on note le niveau de participation aux travaux législatifs, l'expertise dans les domaines pertinents, le respect des pairs et la capacité à influencer et naviguer le processus législatif.

Qu'elles soient faites par un seul individu ou bien un échantillon d'observateurs concernés, des biais peuvent aisément s'immiscer

dans le processus. Parmi ceux-ci, les biais liés au genre sont largement couverts dans les travaux en communication ou en science politique. On sait qu'étant donné la relative rareté de femmes en politique, la couverture médiatique des candidates a souvent été centrée sur leur genre et les stéréotypes qui y sont associés (Lemarier-Saulnier et Lalancette, 2012), faisant en sorte que les contenus de leurs plateformes ou propositions politiques soient négligés (Braden, 1996). Braden documente différents exemples de politiciennes jugées davantage par leur apparence, leur adhésion aux traits ou comportements attendus d'elle, comme la douceur et le compromis, ou par l'idée qu'elles priorisent leur carrière politique sur leur famille et leurs enfants (voir aussi Van der Pas et Aaldering, 2020; Devitt, 2002; Everitt et Gidengil, 2003). Sampert et Trimble (2003) rapportent également que les évaluations médiatiques de leaders féminines mobilisent moins de comparaisons au sport, à l'agressivité ou à la stratégie, et les cadrent plus fréquemment comme passives, dominées ou résignées. Le Québec semble aujourd'hui un peu mieux protégé contre ce genre de discrimination, notamment par la présence importante de femmes ministres et leur accès en plus grand nombre aux postes au sein de l'exécutif (Tremblay, Stockemer, Pelletier et Kerby, 2015).

La méthode d'évaluation utilisée par Michel David crée une occasion d'étude originale à la fois sur le rôle des médias vis-à-vis des élites politiques et sur l'influence que les élites médiatiques peuvent avoir sur les dynamiques politiques. Est-ce que cette méthode d'évaluation est associée à certains biais, par exemple en ce qui concerne le genre ou l'allégeance partisane? La littérature actuelle offre peu de méthodes pour mesurer quantitativement l'impact des publications éditoriales sur les acteurs politiques. Ainsi, l'analyse des évaluations de Michel David nous permet de tester une nouvelle approche : existe-t-il une corrélation entre les évaluations des députés et leur décision ultérieure de se retirer ou non de la vie politique? Cet article tente de répondre à ces questions.

Méthode et données

La collecte des données s'est effectuée à partir de la plateforme Eureka, une base de données en ligne regroupant notamment des archives journalistiques des principaux quotidiens québécois. Les bulletins publiés par Michel David sont généralement divisés en deux parties : un premier article évaluant la performance de certains députés ministériels, puis un deuxième évaluant les députés des oppositions s'étant démarqués pendant la session parlementaire.

Deux articles sont donc publiés à chaque fin de session parlementaire. Ils sont disponibles à partir des archives du quotidien *Le Soleil* (1995–2001) et celles du quotidien *Le Devoir* (depuis 2002). Michel David ne produit pas d'évaluations pour les sessions parlementaires interrompues par des élections. De plus, il n'attribue pas de notes aux chefs du gouvernement et de l'opposition officielle, mais évalue les autres chefs parlementaires. Les ministres délégués sont généralement exclus des bulletins (à moins d'avoir commis des fautes ostentatoires), de même que des députés n'ayant pas de rôle de porte-parole.

La session parlementaire du printemps 2020 a été exclue du codage étant donné la suspension des travaux parlementaires causée par la pandémie de COVID-19 ainsi que la publication exceptionnelle d'un seul « Bulletin de pandémie » par Michel David. Le codage exclut aussi le petit groupe de députés que Michel David appelait le « club des silencieux » de 2002 à 2009, c'est-à-dire des députés n'ayant posé aucune question au Salon bleu pendant une session parlementaire, se récoltant systématiquement une note de D ou E (David, 2002). Ces députés n'ont généralement pas de responsabilité particulière et leur note est basée sur l'absence de contenu à évaluer plutôt que sur leur performance législative.

Le codage des bulletins consistait d'abord à rassembler toutes les notes en lettres (échelons allant de A+ à E) pour chaque député ayant été évalué. Avec un total de 1 686 évaluations valides, nous optons pour une analyse quantitative afin d'identifier des tendances significatives. Toutefois, cela implique de convertir les notes en valeurs numériques pour faciliter l'analyse. À la suite d'un échange de courriels en mai 2022¹ avec le chroniqueur, nous avons transformé les lettres en notes chiffrées selon les barèmes du Département de science politique de l'Université Laval pour les cours de premier cycle, où les « A » correspondent à des pourcentages allant de 91% à 100%, les « B » de 81 à 90%, etc. Ce système de notation facilite la conversion des notes en se basant sur un cadre déjà établi et crédible, sauf pour la note « E », qui s'avère plus compliquée. L'interprétation de la note « E », signifiant échec, a été clarifiée par le chroniqueur comme équivalant à « n'importe quoi sous les 60% ». En conséquence, nous avons divergé du barème départemental et quantifié cette note comme étant de 55% pour notre analyse. Le codage des parlementaires s'est résumé à recueillir des données à propos de leur genre implicite, leur affiliation partisane et leurs rôles comme ministre ou comme porte-parole au sein de l'opposition. Si un député

codé a plusieurs responsabilités, la responsabilité mentionnée en premier dans l'évaluation de Michel David est choisie. Le choix ou non de se présenter à l'élection suivante a finalement été codé pour les évaluations précédant au plus tard l'élection générale de 2022.

Le tableau 1 présente la distribution des notes pour l'ensemble de la période. Nous produisons une distribution séparée pour les députés du parti gouvernemental et de l'opposition. On remarque que la note la plus fréquente chez les députés d'opposition est « B » (25,2%) mais que 10,4% des notes accordées sont des « A ». 4,5% des évaluations ont mené à des échecs. Si on transforme les cotes en notes chiffrées, la moyenne des évaluations de l'opposition est à 78,4%. Gardons en tête que les 698 observations ne sont pas indépendantes puisque certains députés peuvent être présents plus d'une fois. Du côté gouvernemental, les « C » sont les plus nombreux (20,8%) suivis de près par les « B » (19,4%). Seulement 4,3% des évaluations ont mené à des « A » et 6,9% ont mené à des notes d'échec. Si on transforme les cotes en notes chiffrées, la moyenne des évaluations de députés du gouvernement est à 75,7% pour 947 observations.

Le tableau 2 résume à l'aide de statistiques descriptives les données collectées. On remarque que les femmes comptent pour 32,4% des évaluations et que l'âge moyen des personnes évaluées est de 50,7 ans. Les plus jeunes ont 25 ans au moment de l'évaluation (Mario

Tableau 1 : Distribution des notes pour l'opposition et le gouvernement

Note	Opposition	Gouvernement	Total
A	74 (10,4%)	41 (4,2%)	115 (6,8%)
A-	31 (4,35%)	39 (4,0%)	70 (4,15%)
B	181 (25,4%)	192 (19,7%)	373 (22,1%)
B-	101 (14,2%)	136 (14,0%)	237 (14,1%)
C	118 (16,6%)	200 (20,5%)	318 (18,9%)
C-	86 (12,1%)	150 (15,4%)	236 (14,0%)
D	87 (12,2%)	150 (15,4%)	237 (14,1%)
D-	1 (0,1%)	0 (0,0%)	1 (0,1%)
E	33 (4,6%)	66 (6,8%)	99 (5,9%)
Total	712	974	1686

Tableau 2 : Statistiques descriptives des variables explicatives d'intérêt (N=1686[264])

Variables	Moyenne	Écart-Type	Min	Max
Âge	50,8 ans	9,7 ans	25	73
Genre (F)	32,6%	-	-	-
Membre du parti GVT	57,8%	-	-	-
Poste supérieur	31,0%	-	-	-
Nombre d'évaluations	6,4 éval.	5,4 éval.	1	38

Dumont en 1995, Elsie Lefebvre en 2004 et Guillaume Tremblay en 2009) et le plus vieux atteint l'âge de 73 ans (Lawrence Bergman en 2013). 57,5% des évaluations concernent des députés ou députées faisant partie du caucus gouvernemental. 31,1% occupent des positions supérieures à l'Assemblée comme ministres ou comme critiques (ministères de l'Économie, de l'Éducation, des Finances, de la Justice, de la Santé, du Conseil du trésor ou leader parlementaire). Finalement, les 264 individus de notre échantillon ont été évalués en moyenne 6,4 fois alors que seulement 61 individus n'ont été l'objet que d'une seule évaluation². Il y a 733 (44,5%) évaluations de députés du Parti libéral, 594 (36,1%) de députés du Parti québécois, 252 (15,3%) de députés de l'Action démocratique du Québec ou de la Coalition avenir Québec, 51 (3,1%) de députés de Québec solidaire et 15 (0,9%) de députés indépendants.

Résultats

Dans le cadre de nos analyses multivariées, nous estimons d'abord (voir le [tableau 3](#)) une régression de moindres carrés généralisés (MCG) pour données en panel avec un effet aléatoire pour permettre l'insertion de variables constantes pour chacun des 264 députés. Notre variable d'intérêt est la cote (transformation en pourcentage des notes) de chaque évaluation. Les variables explicatives additionnelles incluses sont l'âge de la personne évaluée lorsque le bulletin est publié, son genre implicite, sa présence ou non au sein d'un parti gouvernemental, l'occupation d'un poste de grade supérieur comme ministre ou critique de l'opposition, l'affiliation partisane et le nombre d'évaluations de chaque député faites par Michel David depuis le début de ses bulletins au moment où la cote est décernée. Finalement, nous ajoutons une variable de tendance linéaire pour contrôler pour des changements systémiques potentiels dans l'évaluation du chroniqueur. Le modèle 1 est un modèle de référence. En effet, c'est le modèle 2 qui présente le modèle d'intérêt ici. Il s'agit de la même régression, mais cette fois avec un effet d'interaction entre le genre de la personne évaluée et sa présence ou non au sein d'un

Tableau 3 : Tableau de régression MCG avec effet aléatoire

Variables	Modèle 1 (Cote)	Modèle 2 (Cote)	Modèle 3 (Tente réélection)
Âge	-0,08* (0,04)	-0,08** (0,04)	0,01** (0,02)
Genre (F)	0,71 (0,88)	2,56** (1,12)	-0,06 (0,06)
Membre du parti GVT	-1,79** (0,59)	-0,77 (0,70)	0,03 (0,05)
Genre* GVT		-3,29** (1,24)	0,17** (0,08)
Poste supérieur	1,51** (0,61)	1,50** (0,61)	-0,01 (0,04)
Cote moyenne			0,01* (0,00)
PQ	1,94** (0,93)	1,89** (0,93)	-0,03 (0,05)
ADQ + CAQ	0,21 (1,13)	0,40 (1,13)	0,16** (0,07)
QS	4,44** (2,15)	3,98* (2,16)	0,11 (0,13)
Autres partis	-8,58** (2,75)	-8,67** (2,75)	0,49 (0,19)
Nombre d'évaluations	-0,12* (0,06)	-0,12** (0,06)	
Année	0,16** (0,05)	0,16** (0,05)	-0,01** (0,01)
Intercept	78,19** (2,14)	77,90** (2,14)	0,73** (0,22)
N[n]	1 686[264]	1 686[264]	452[242]
R2 (total)	5,7%	6,1%	17,3%
R2 (entre les groupes)	6,9%	7,2%	11,6%
Rho	0,23	0,23	0,23

* p < 0,10; ** p < 0,05

parti gouvernemental. Cela apporte un éclairage intéressant sur la question qui nous intéresse.

Le troisième modèle a une variable explicative différente. Nous voulons alors mesurer s'il y a une association statistique entre la moyenne des cotes reçues durant un cycle parlementaire et la probabilité de se représenter à l'élection générale suivante. Cela diminue énormément le nombre d'observations puisque nous n'avons plus qu'un seul point de données par législature. Heureusement, nous avons assez de puissance statistique pour estimer un MCG avec effet aléatoire. Les variables explicatives incluses ici sont les mêmes que dans le modèle 2.

Facteurs associés à des variations dans les évaluations

Le modèle 1 n'est pas discuté en détail ici. Il sert uniquement de base de comparaison avec le modèle 2 qui est complet et qui nous intéresse. Les résultats des deux modèles sont par ailleurs très semblables, à l'exception des estimations pour le genre et la présence au gouvernement.

Le premier facteur discuté ici est l'âge du ou de la députée au moment de l'évaluation. Nous trouvons une relation négative et statistiquement significative alors que chaque année de vie additionnelle est associée en moyenne à une cote inférieure de 0,08 points de pourcentage. C'est un effet très faible puisqu'il faut un écart de plus ou moins 12 ans d'âge pour voir une différence moyenne de 1 point de pourcentage dans la cote donnée. Si on fait la différence entre le plus jeune évalué et le plus âgé, on atteint à peine 4,2 points de pourcentage, toutes choses égales par ailleurs. Qu'en est-il du genre? Il s'avère que contrairement aux tendances identifiées dans plusieurs autres cas (voir [Van der Pas et Aaldering, 2020](#)), l'évaluation faite par le chroniqueur n'est pas affectée par cette caractéristique des élus, du moins en moyenne. On note en revanche une différence statistiquement significative au profit des députées lorsqu'elles sont dans l'opposition. En effet, une députée de l'opposition reçoit en moyenne une cote de 2,56 points supérieure par rapport à un collègue masculin aussi dans l'opposition. Cet écart disparaît parmi la députation des partis gouvernementaux. Par ailleurs, les députés et députées des partis gouvernementaux ne profitent en moyenne d'aucun écart statistiquement significatif par rapport à leurs collègues de l'opposition. Finalement, nous voulons mesurer si les individus occupant un poste supérieur (au gouvernement ou dans l'opposition) ont en moyenne une meilleure évaluation. C'est le cas avec un écart de 1,5 points de pourcentage en moyenne par rapport au reste de la députation, une différence statistiquement significative à un niveau de confiance de 95%. Ces résultats sont cohérents avec les conclusions de [Miquel et Snyder \(2006\)](#).

Y a-t-il un biais partisan dans les évaluations faites par Michel David? Ici, le parti de référence est le Parti libéral du Québec. Nous avons aussi regroupé les membres de l'Action démocratique du Québec et de la Coalition avenir Québec vu la filiation entre les deux partis. On note que les députés et députées du Parti québécois reçoivent en moyenne 1,9 points de pourcentage de plus que leurs collègues libéraux. La relation est statistiquement significative à un niveau de confiance de 90%. Cependant, il n'y a pas d'écart systématique entre

Caquistes et Libéraux. Les Qsistes quant à eux sont évalués beaucoup plus généreusement que les Libéraux (4,4 points) alors que les députés indépendants (en plus de Jean-Marc Aussant à l'époque d'Option nationale) reçoivent en moyenne 8,6 points de moins que leurs adversaires libéraux. On mesure également un léger effet de « fatigue » dans l'évaluation de Michel David alors que chaque évaluation supplémentaire d'un ou d'une députée est associée à une baisse en moyenne de 0,1 points dans la cote attribuée. La relation est statistiquement significative à un niveau de confiance de 90%. Finalement, le chroniqueur est de plus en plus généreux dans le temps, avec à tous les dix ans un gain moyen de 1,6 points dans la moyenne des notes.

Impacts sur la décision de se représenter

Le modèle 3 s'intéresse à la relation statistique entre les cotes reçues et la probabilité de se représenter à l'élection suivante. Les parlementaires ayant reçu de meilleurs résultats ont en effet une plus forte tendance à se représenter à l'élection suivante. Chaque 10 points de plus dans la moyenne des résultats durant un mandat augmente d'environ 10% les chances de tenter un autre mandat. Il s'agit d'un impact conséquent et statistiquement significatif. Les autres prédicteurs sont avant tout des variables de contrôle, mais il demeure intéressant de noter que les députées gouvernementales et la députation ADQ-CAQ se représentent davantage. Finalement, le modèle suggère que les députés et députés sont de plus en plus nombreux à ne pas se représenter alors que chaque année, le taux de départ volontaire augmente de 1%. Il est à noter ici que nous ne faisons pas l'argument que les évaluations du chroniqueur Michel David causent les départs volontaires. Nous affirmons plutôt que ces évaluations sont de bons prédicteurs de la tangente de carrière des individus formant la députation à l'Assemblée nationale.

Discussion

Dans cette étude, aucun biais de genre moyen n'est relevé. Cependant, les députées au sein des partis d'opposition, contrairement à ce qui était attendu en fonction de la littérature, obtiennent des résultats plus favorables par rapport à leurs homologues masculins des oppositions. Les raisons de cet écart, absent et même légèrement inversé pour les députées gouvernementales, demeurent incertaines. Cette situation suscite un regain d'optimisme concernant le traitement médiatique des femmes (Tremblay, Stockemer, Pelletier et Kerby, 2015), quoique le cas des chroniques de Michel David soit

évidemment insuffisant pour confirmer cette tendance. Les évaluations deviennent plus négatives, mais avec très peu d'amplitude, lorsque l'âge du parlementaire augmente, alors que les postes de grade supérieur reçoivent des évaluations significativement plus positives que le reste de l'échantillon. Ce résultat concorde avec l'absence de biais d'âge rapportée par [Miquel et Snyder \(2006\)](#), mais le biais positif selon l'ancienneté dont ces derniers discutent aurait pu se manifester par une tendance à noter plus positivement les parlementaires âgés. Enfin, des biais partisans sont relevés, favorisant notamment le Parti québécois et Québec solidaire par rapport au Parti libéral du Québec et à la Coalition avenir Québec.

L'évaluation médiatique de la performance ou de l'efficacité législative des acteurs politiques est liée au choix de se représenter aux élections suivantes. Des exercices d'évaluation critique des législateurs, tels que celui effectué par Michel David depuis presque trente ans, peuvent donc devenir des prédicteurs fiables de la trajectoire d'une carrière parlementaire. Notre étude ne vise pas à établir une relation causale entre une note reçue et le choix de poursuivre sa carrière en politique pour la députation québécoise. Or, il est probable que les parlementaires consultent les bulletins de Michel David étant donné sa réputation et le prestige du journal *Le Devoir*, et que ces chroniques influencent leur perception de leur propre performance législative ou de leur popularité en général auprès de l'électorat.

La démarche de Michel David dans ses évaluations, oscillant entre un journalisme éditorial qui révèle des préférences idéologiques ou partisanes (Usher, 2019) et un rôle de diffuseur d'informations visant une certaine neutralité ([McNair, 2009](#)), soulève certaines questions sur le rôle journalistique dans lequel il s'inscrit. Des recherches ultérieures devraient davantage s'intéresser à la manière dont ce type d'exercice, et plus largement le rôle des chroniques politiques, contribue au paysage médiatique québécois. De plus, il serait pertinent de s'interroger sur la manière dont l'ambiguïté de la fonction médiatique de telles publications pose certains défis en termes d'éthique journalistique.

Conclusion

Les analyses de cet article révèlent un niveau de biais moindre dans les évaluations faites par Michel David que ce qui était suggéré par des recherches antérieures, notamment en ce qui concerne le biais de genre, absent dans cette étude. Tout de même, la corrélation observée entre les notes attribuées et la décision des politiciens de se représenter aux élections montre un potentiel d'impact réel de telles

évaluations sur les carrières politiques. Bien que notre objectif ne soit pas d'établir une relation causale, ces résultats exposent l'importance d'examiner les biais inhérents à ces évaluations médiatiques, par exemple ceux liés à l'âge et à l'allégeance partisane. Nous argumentons donc que davantage d'études devraient s'intéresser aux impacts des couvertures médiatiques subjectives des acteurs politiques sur leurs décisions personnelles concernant leur carrière.

Notes

1. L'échange de courriels a permis de clarifier la méthodologie du chroniqueur dans son attribution des notes en lettres. Il est disponible sur demande. Étant donné qu'il s'agit d'un échange privé, il ne peut pas être publié ici.
2. C'est Jean-Marc Fournier qui remporte la palme du plus grand nombre d'évaluations avec 38, suivi de François Legault avec 31.

Accès aux données : Les données ne seront pas rendues publiques. Les chercheur·euse·s qui désireraient accéder aux données de cette étude peuvent contacter les auteur·trice·s pour de plus amples informations.

Soutien financier : Aucun financement n'a été reçu pour cet article.

Divulgation des renseignements : Les auteur·trice·s n'ont aucun conflit d'intérêts à déclarer.

Référence bibliographique suggérée : Laflamme, L., & Bodet, M.A. *Juge ou oracle? L'influence d'un chroniqueur politique sur la vie parlementaire au Québec*. *Canadian Journal of Communication*, 49(4), 635–649.

Lydia Laflamme est étudiante à la maîtrise en science politique à l'Université Laval. Courriel : lydia.laflamme.1@ulaval.ca

Marc André Bodet est professeur agrégé au Département de science politique de l'Université Laval. Courriel : marcandre.bonet@pol.ulaval.ca

Références

- Boutin-Wilkins, M., et Soroka, S. (2006). La couverture médiatique des réalisations du gouvernement Charest. Dans F. Pétry, É. Bélanger et L. Imbeau (dir.), *Le Parti libéral : enquête sur les réalisations du gouvernement Charest*. Presses de l'Université Laval.
- Braden, M. (1996). *Women politicians and the media*. University Press of Kentucky.
- Charron, J., et Bastien, F. (2012). Les parlementaires québécois et *Le Devoir* dans le monde des médias. *Communication. Information médias théories pratiques*, 29(2). <https://doi.org/10.4000/communication.2784>
- Charron, J., et Saint-Pierre, J. (2012). Les formes du journalisme parlementaire au *Devoir*. *Communication. Information médias théories pratiques*, 29(2). <https://doi.org/10.4000/communication.2842>

- Cho, D., Smith, M. D., et Zentner, A. (2016).** Internet adoption and the survival of print newspapers: A country-level examination. *Information Economics and Policy*, 37, 13–19. <https://doi.org/10.1016/j.infoecopol.2016.10.001>
- David, M. (2002**, 13 juin). Bulletin de l'opposition. *Le Devoir*.
- Devitt, J. (2002).** Framing gender on the campaign trail: Female gubernatorial candidates and the press. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 79(2), 445–463. <https://doi.org/10.1177/107769900207900212>
- Duff, A. S. (2008).** Powers in the land? British political columnists in the information era. *Journalism Practice*, 2(2), 230–244. <https://doi.org/10.1080/17512780801999386>
- Everitt, J., et Gidengil, E. (2003).** Tough talk: How television news covers male and female leaders of Canadian political parties. Dans M. Tremblay et L. Trimble (dir.), *Women and electoral politics in Canada* (pp. 194–210). Oxford University Press.
- Firmstone, J. (2019).** Editorial journalism and newspapers' editorial opinions. *Oxford research encyclopedias: Communication*. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228613.013.803>
- Gauthier, G. (2012).** L'argumentation éditoriale du *Devoir* sur la question nationale : du fédéralisme de Claude Ryan au souverainisme de Lise Bissonnette. *Communication. Information médias théories pratiques*, 29(2). <https://doi.org/10.4000/communication.2759>
- Gingras, A.-M. (2012).** Enquête sur le rapport des journalistes à la démocratie : le rôle de médiateur en question. *Revue canadienne de science politique*, 45(3), 685–710.
- Gouvernement du Québec. (2022).** *Crédits et dépenses des portefeuilles 2022–2023*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Green-Pedersen, C., et Stubager, R. (2010).** The political conditionality of mass media influence: When do parties follow mass media attention? *British Journal of Political Science*, 40(3), 663–677. <https://doi.org/10.1017/S0007123410000037>
- Helper, L. (2016).** Media effects on politicians: An individual-level political agenda-setting experiment. *The International Journal of Press/Politics*, 21(2), 233–252. <https://doi.org/10.1177/1940161215627461>
- Helper, L., et Van Aelst, P. (2020).** Why politicians react to media coverage: A comparative experiment of political agenda-setting. *The Agenda Setting Journal*, 4(1), 88–108. <https://doi.org/10.1075/asj.19002.hel>
- Kepplinger, H. M. (2007).** Reciprocal effects: Toward a theory of mass media effects on decision makers. *Harvard International Journal of Press/Politics*, 12(2), 3–23. <https://doi.org/10.1177/1081180X07299798>
- Le Devoir. (2022).** Michel David. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/auteur/michel-david>.
- Lemarier-Saulnier, C., et Lalancette, M. (2012).** La Dame de fer, la Bonne Mère et les autres : une analyse du cadrage de la couverture médiatique de certaines politiciennes québécoises et canadiennes. *Canadian Journal of Communication*, 37(3), 459–486. <https://doi.org/10.22230/cjc.2012v37n3a2583>
- Luttbeg, N. R. (1992).** The validity and electoral impact of media estimations of “best” or “worst” state legislators. *Legislative Studies Quarterly*, 17(3), 395–408. <https://doi.org/10.2307/439737>
- McNair, B. (2008).** I, columnist. Dans B. Franklin (dir.), *Pulling newspapers apart: Analysing print journalism* (pp. 106–114). Routledge.
- McNair, B. (2009).** Journalism and democracy. Dans K. Wahl-Jorgensen et T. Hanitzsch (dir.), *The handbook of journalism studies* (pp. 257–269). Routledge.
- Miquel, G. P. I., et Snyder, J. M., Jr. (2006).** Legislative effectiveness and legislative careers. *Legislative Studies Quarterly*, 31(3), 347–381. <https://doi.org/10.3162/036298006X201841>
- Sampert, S., et Trimble, L. (2003).** “Wham, bam, no thank you ma'am”: Gender and the game frame in national newspaper coverage of election 2000. Dans M. Tremblay,

- et L. Trimble. (dir.), *Women and electoral politics in Canada* (pp. 211–226). Oxford University Press.
- Santos-Sainz, M. (2006).** *L'élite journalistique et son pouvoir*. Apogée.
- Tremblay, M., Stockemer, D., Pelletier, R., et Kerby, M. (2015).** Les carrières ministérielles au Québec: existe-t-il des différences entre les femmes et les hommes? *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 48(1), 51–78. <https://doi.org/10.1017/S0008423915000505>
- Usher, B. (2021).** The celebrity columnist and opinion spectacle: Journalism's changing place in networked public spheres. *Journalism*, 22(11), 2836–2854.
- Van der Pas, D. J., et Aaldering, L. (2020).** Gender differences in political media coverage: A meta-analysis. *Journal of Communication*, 70(1), 114–143. <https://doi.org/10.1093/joc/jqz046>